



# Livret de l'étudiant·e 2017-2018

DIPLOME D'UNIVERSITE DROIT, ECONOMIE ET  
GESTION

**MENTION** : Droit de l'énergie, de l'investissement et de  
l'arbitrage international

*Version définitive – CFVU de septembre 2017*



[www.ufr-dsp.parisnanterre.fr](http://www.ufr-dsp.parisnanterre.fr)



Université  
Paris Nanterre  
UFR DSP

# SOMMAIRE

<b>CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018</b>	<b>3</b>
<b>ORGANIGRAMME ET CONTACTS</b>	<b>4</b>
UNIVERSITE	4
UFR	4
FORMATION	4
<b>PRESENTATION DE LA FORMATION</b>	<b>5</b>
<b>MAQUETTE DU DIPLOME</b>	<b>7</b>
<b>PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS</b>	<b>8</b>
<b>STAGES</b>	<b>11</b>
<b>MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS</b>	<b>12</b>
MODALITES GENERALES	12
MODALITES SPECIFIQUES	12
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	12
DELIVRANCE DU DIPLOME	12
<b>CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE</b>	<b>13</b>

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018

### Début des cours

12 janvier 2018

### Fin des enseignements

Vendredi 22 juin 2018

### Examens et délibérations des notes session

Du lundi 25 juin au 30 juin 2018

### Jours fériés

- Lundi de Pâques : Lundi 02 avril 2018
- Fête du travail : Mardi 1er mai 2018
- Victoire 1945 : Mardi 08 mai 2018
- Jeudi de l'ascension : Jeudi 10 mai 2018
- Lundi de Pentecôte : Lundi 21 mai 2018

# ORGANIGRAMME ET CONTACTS

## Université

---

**Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) :** <http://suiio.parisnanterre.fr/>

**Service des relations internationales (SRI) :** <http://international.parisnanterre.fr/>

## UFR

---

**Co-Direction de l'UFR :** Florence BELLIVIER – Pascal BEAUVAIS

**Responsable Administrative et financière de l'UFR :** Corinne VALEU, bureau E15

**Site internet de l'UFR :** <https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR : calendrier universitaire, planning et dates des examens, informations sur les formations, vie étudiante et relations internationales.

## Formation

---

### **Secrétariat de la formation :**

Nicole ARMOUDON

UFR DSP - Bâtiment F, Bureau 101C

[n.armoudon@parisnanterre.fr](mailto:n.armoudon@parisnanterre.fr)

01.40.97.77.90

### **Equipe de direction :**

#### **Directeur de l'équipe de la formation :**

**BODEAU-LIVINEC** Pierre

Composante de rattachement : Droit et science politique

Discipline principale enseignée : Droit international

#### **Co-directeur de la formation :**

**LE BERRE** Christophe

Composante de rattachement : Droit et science politique

Discipline principale enseignée : Droit public

### **Site internet de la formation :**

<http://ufr-dsp.parisnanterre.fr/diplome-d-universite-droit-economie-et-gestion-mention-droit-de-l-energie-de-l-investissement-et-de-l-arbitrage-international-716922.kjsp?RH=1474638467183>

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Le présent projet de DU a pour origine un double constat. Tout d'abord, il est bien évident que l'énergie et les opérations d'investissement constituent un enjeu majeur du point de vue économique. Ensuite, ce domaine ne connaît aucun cursus académique spécialisé, du moins dans une université française.

Or, dans ce domaine se croisent des grandes disciplines juridiques comme le droit international, le droit public ou encore le droit de l'environnement, tout comme se développent des pratiques juridiques spécifiques.

Le constat est d'autant plus frappant qu'à ce domaine particulier correspond un secteur d'activité juridique à part entière. Non seulement toutes les grandes entreprises du secteur recherchent des juristes spécialisés en ces matières, mais en outre, tous les grands cabinets internationaux disposent d'un département appelé "projets", "grands projets", "financement de projets" voire "Energie". Ces départements traitent du montage juridique nécessaire à l'édification d'infrastructures dans des pays étrangers en matière énergétique (mines, terminal pétrolier, etc...). Ils sont également appelés à produire une expertise en droit de l'investissement dans ce domaine particulier ainsi qu'à prendre part aux procédures d'arbitrage qui s'y développent.

### • Objectifs généraux de la formation et débouchés

L'objectif général du DU « Droit de l'énergie, de l'investissement et de l'arbitrage international » est de former des juristes de haut niveau, tant français qu'étrangers, dans ce domaine très particulier, au sein des entreprises des secteurs public et privé. Il associe à une formation de base (droit international privé, droit international public, droit du contentieux international) des modules très spécifiques.

Cette formation ouvre des débouchés dans les secteurs d'activité et métiers suivants :

Secteurs d'activité	Métiers visés
- Industries extractives - Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau - Construction - Activités extra-territoriales - Administration publique	- Avocats - Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux de grandes entreprises - Juristes - Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises - Fonctionnaires des administrations centrales

### • Les objectifs d'apprentissage de la formation

Les objectifs d'apprentissage visent à la maîtrise, de l'ensemble des problématiques juridiques liées à l'énergie et aux opérations d'investissement international, y compris dans leur aspect contentieux (arbitrage).

Cela implique tous les aspects rédactionnels des grands contrats, avec les enjeux qu'ils induisent en termes de régulation des investissements, de fiscalité ou encore de propriété du sol et du sous-sol. La pratique des contrats de BOT, de partage de production ou encore de buy-back est, là encore, pour l'heure, négligée dans l'enseignement traditionnel des contrats internationaux.

La question du cadre juridique de l'investissement et du contentieux liée à ces opérations doit également être enseignée aux participants afin qu'une fois entrés ou revenus dans la pratique, ils soient en mesure d'anticiper celui-ci ou de le gérer.

Enfin, les participants seront initiés à la rédaction de contrat et à la négociation contractuelle, de même qu'à la gestion de contentieux internationaux et/ou arbitraux.

### • Public visé

Le diplôme d'université « Droit de l'énergie, de l'investissement et de l'arbitrage international » est adapté à un public de cadres juridiques ou opérationnels de haut niveau, tant français qu'étrangers, dans des entreprises publiques et

privées des secteurs de l'énergie et des infrastructures ; agents publics des autorités de régulation et des administrations de pays en voie de développement...

- **Modalités d'accès**

Niveau Bac +4 ou équivalent

Les pré-requis pour suivre cette formation :

- ✓ Des connaissances en droit international privé et public et en droit public économique.
- ✓ La maîtrise de la langue anglaise est également importante, car certains cours pourront être donnés dans cette langue.
- ✓ Pour les étudiants non-francophones, joindre le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) C1

## MAQUETTE DU DIPLOME

Code Enseignement	Enseignement	Durée	Enseignant	ECTS
	<b><u>Droit de l'énergie : (semestre1)</u></b> Droit international des ressources naturelles	24		5
	<b><u>Droit de l'énergie : (semestre1)</u></b> Droit des ressources énergétiques (pétrole, ressources minières, nucléaire)	24		5
	<b><u>Droit de l'énergie : (semestre1)</u></b> Régulation du marché du gaz et de l'électricité	12		5
	<b><u>Droit de l'énergie : (semestre1)</u></b> Droit international de l'environnement	12		5
	<b><u>Droit de l'énergie : (semestre1)</u></b> Droit des infrastructures énergétiques	12		5
	<b><u>Droit de l'énergie : (semestre1)</u></b> Fiscalité de l'énergie et de l'environnement	10		5
	<b><u>Droit de l'investissement et de l'arbitrage international : (semestre2)</u></b> Droit des investissements internationaux	24		10
	<b><u>Droit de l'investissement et de l'arbitrage international : (semestre2)</u></b> Droit des contrats internationaux	12		5
	<b><u>Droit de l'investissement et de l'arbitrage international : (semestre2)</u></b> Principes du droit de l'arbitrage international	12		5
	<b><u>Droit de l'investissement et de l'arbitrage international : (semestre2)</u></b> Procédures arbitrales internationales	12		5
	<b><u>Droit de l'investissement et de l'arbitrage international : (semestre2)</u></b> Pratique des grands contrats	12		5

## PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

	<b>Droit international des ressources naturelles</b>	<b>Volume horaire 24h</b>	
<b>Descriptif :</b> Présentation du cadre général du droit international des ressources naturelles, des principes fondamentaux et des procédures applicables			
<b>Modalités de contrôle : contrôle terminal</b>			
- Epreuve écrite			

	<b>Droit des ressources énergétiques (pétrole, ressources minières, nucléaire)</b>	<b>Volume horaire 24h</b>	
<b>Descriptif :</b> Les grands principes du droit minier et du droit nucléaire, dans une perspective transversale, associant les régimes juridiques internes, européen et international			
<b>Modalités de contrôle : contrôle terminal</b>			
- Epreuve écrite			

<b>CODE EC3</b>	<b>Régulation du marché du gaz et de l'électricité</b>	<b>Volume horaire 12h</b>	<b>(Nom de l'enseignant)</b>
<b>Descriptif :</b> Encadrement juridique de la production, du transport et de la distribution de l'électricité et du gaz en France et en Europe			
<b>Modalités de contrôle : contrôle terminal</b>			
- Epreuve écrite			

	<b>Droit international de l'environnement</b>	<b>Volume horaire 12h</b>	
<b>Descriptif :</b> Présentation et étude des règles de droit international visant à la protection de l'environnement sous ces multiples aspects, y compris dans sa dimension institutionnelle			
<b>Modalités de contrôle : contrôle terminal</b>			
- Epreuve écrite			



	<b>Droit des infrastructures énergétiques</b>	<b>Volume horaire 12h</b>	
<b>Descriptif :</b> Règles et pratique du droit des infrastructures énergétiques			
<b>Modalités de contrôle : contrôle terminal</b>			
- Epreuve écrite			

	<b>Fiscalité de l'énergie et de l'environnement</b>	<b>Volume horaire 10h</b>	
<b>Descriptif :</b> Présentation et analyse des principales dispositions fiscales, notamment incitatives, applicables à l'énergie et à l'environnement			
<b>Modalités de contrôle : contrôle terminal</b>			
- Epreuve écrite			

	<b>Droit des investissements internationaux</b>	<b>Volume horaire 24h</b>	
<b>Descriptif :</b> Cours de droit des investissements internationaux : définition de l'investissement, protection de l'investisseur étranger et de son investissement, liberté de transfert des capitaux, procédures applicables			
<b>Modalités de contrôle : contrôle terminal</b>			
- Epreuve écrite			

	<b>Droit des contrats internationaux</b>	<b>Volume horaire 12h</b>	
<b>Descriptif :</b> Analyse des principes fondamentaux et procédures applicables dans le cadre du droit des contrats internationaux (appels d'offres et régime contractuel)			
<b>Modalités de contrôle : contrôle terminal</b>			
- Epreuve écrite			

	<b>Principes du droit de l'arbitrage international</b>	<b>Volume horaire 12h</b>	
<b>Descriptif :</b> Présentation et étude des règles de droit relatifs à la procédure et à la résolution d'un arbitrage international – Approche théorique et transversale			
<b>Modalités de contrôle : contrôle terminal</b>			
- Epreuve écrite			

	<b>Procédures arbitrales internationales</b>	<b>Volume horaire 12h</b>	
<b>Descriptif :</b> Mise en œuvre pratique des principes et règles du droit de l'arbitrage international, par le biais de mises en situation et cas pratiques			
<b>Modalités de contrôle : contrôle terminal</b>			
- Epreuve écrite			

	<b>Pratique des grands contrats</b>	<b>Volume horaire 12h</b>	
<b>Descriptif :</b> Présentation et analyse des grands types de contrats auxquels il est fait recours en matière d'énergie et d'infrastructures (BOT, Buy back, concession, partenariat, etc.)			
<b>Modalités de contrôle : contrôle terminal</b>			
- Epreuve écrite			

### **CONFERENCES PARTICULIERES (8 heures)**

À titre d'exemples :

- Conférences sur un montage juridique en particulier par un acteur (avocat-conseil, juriste d'entreprise, etc.)
- Interventions de responsables juridiques de la Banque mondiale ou de l'Agence multilatérale de garantie des investissements
- Interventions d'ingénieurs ou de techniciens pour présenter la manière sous un angle non-juridique

## STAGES

### Stages

Pour toute information sur les stages intégrés dans votre cursus, veuillez-vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

Pour toute information sur les stages courts pouvant être pris en bonus au diplôme, veuillez-vous référer à la rubrique "Bonus au diplôme / Stages" du site :

<https://moduleslmd3.parisnanterre.fr/>

## MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

### Modalités générales

---

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants du site de l'université, Rubrique "Formation" / "Déroulement des examens". <http://etudiants.parisnanterre.fr/>

### Modalités spécifiques

---

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

### Déroulement et charte des examens

---

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants de l'Université, à la rubrique : "Formation" / "Déroulement des examens". <http://etudiants.parisnanterre.fr/>

### Délivrance du diplôme

---

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "Demandez votre diplôme". <http://etudiants.parisnanterre.fr/>

# CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

*Séance du CA du 07 avril 2014*

L'Université Paris Nanterre est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP), régie par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

## **Egalité et non-discrimination**

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

## **Laïcité**

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Nanterre est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## **Liberté d'expression et d'opinion**

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

## **Respect des personnes et de l'environnement**

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse [vivre-ensemble@parisnanterre.fr](mailto:vivre-ensemble@parisnanterre.fr).